

Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Conseil d'administration

02/04/2019

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Pierre	Gyselinck	PG
Peter	Schlembach	PSCH
Veerle	Van Den Eede	VVDE
Emilie	De Smet	EDS
Thomas	Dabeux	ThD

Excusés

Secrétariat :

Olivier	Magritte	OME
Véronique	Duchenne	VDE
Khadija	Bensalah	KBH

1. Approbation du PV du 08/01/2019

- Le PV est approuvé

2. Approbation du PV du 12/02/2019

- Le point est reporté au CA du mois de mai 2019

3. Approbation du PV du 28/02/2019

- Le point est reporté au CA du mois de mai 2019

4. Approbation du PV du 19/03/2019

- Le point est reporté au CA du mois de mai 2019

5. UNCRPD – 2^{ème}-3^{ème} rapport de la Belgique - Liste de questions :

a) Réunion BDF-UNIA-GRIP-EDF - 20/03/2019

- OME rappelle les grandes lignes de la rencontre. La réunion s'est bien déroulée et a permis aux trois partenaires belges de se répartir les thèmes des prises de parole pour la rencontre du Comité des droits à Genève

b) Délégation BDF à Genève - 28-30/03/2019

- OME fait le rapport de la manière dont les choses se sont déroulées.
 - a. Le jeudi a eu lieu une rencontre préparatoire avec le rapporteur pour la Belgique, Monsieur Shakker et son secrétaire. C'est surtout la délégation belge qui s'est exprimée. Le Secrétaire a posé des questions de clarification « techniques »
 - b. Nous avons ensuite une réunion d'entraînement avec la collaboratrice d'International Disability Alliance. Elle a posé énormément de questions, sur tous les thèmes
 - c. Le jeudi matin a eu lieu une nouvelle réunion préparatoire avec M. Ruskus, membre lithuanien du Comité des droits des personnes handicapées. Il est professeur de droit et a donné cours en Belgique. Il nous a réellement fait passer un « examen »
 - d. L'audition par le Comité s'est déroulées pendant une heure et demi. Les membres ont posé une trentaine de questions qui couvraient l'ensemble des articles. Les membres de la délégation se sont très bien coordonnés grâce au soutien technique de Marine Uldry. Les réponses étaient de bonne qualité : la préparation était bonne.
- ThD explique qu'il a été très content d'y avoir participé. L'ensemble c'est très bien passé et les échanges se sont extrêmement bien déroulés. Il se dit prêt à y retourner quand ce sera nécessaire. Une chose l'a étonné, c'est la surreprésentation des personnes aveugles et malvoyantes dans les membres du Comité. Cela se ressent au niveau des thématiques abordées et des questions posées.
- GM explique que la réalité est la même au niveau de l'EDF
- VvdE souligne l'importance du support apporté par Marine Uldry de l'EDF au niveau de la manière dont les choses se passent. Cela a permis à la délégation de se concentrer sur le contenu.
- OME précise que l'on devrait, théoriquement recevoir les questions vers le 11/04. La Belgique disposera alors de 12 mois pour apporter ses réponses au Comité.
- GM pointe que cela nous donnera le temps de préparer nos réactions aux réponses que la Belgique apportera aux questions du Comité
- VDE signale que la liste des questions sera à utiliser dans nos contacts avec les gouvernements, notamment pendant la période électorale et de composition des gouvernements
- GM confirme qu'on les prendra avec nous dans tous les contacts politiques qui suivront la période électorale
- GM demande comment s'est déroulé le travail avec GRIP ?
- VvdE répond que tout s'est passé de manière respectueuse. Les interventions se complétaient très bien, sans contradictions
- GM se dit très satisfaite de voir que les délégués sont contents de l'expérience

- OME explique le déroulement du processus futur : il est vraisemblable que le dialogue constructif sera programmé en juillet 2022, avec l'espoir que des ministres soient présents pour que les délégations soient d'un niveau « politique »
- c) Common statement
- Le texte de la position commune UNIA-GRIP-BDF ne peut pas servir de communiqué de presse .
 - Le CA considère qu'il n'y a pas vraiment matière à diffusion. Il vaut mieux attendre la publication de la liste de questions par le Comité.

6) Board EDF – Bucarest – 23- 24 mars 2019

- GM donne son compte-rendu oral du Board de l'EDF
 - Comme souvent, la partie « officielle », n'était pas la plus intéressante en termes de contenu.
 - Dans la partie « Board », deux dossiers étaient réellement importants :
 1. Volonté de l'exécutif de s'inscrire dans la logique du *General Comment* relatif à l'article 4§3. Lors du CA précédent, nous avons dit que nous avions besoin de temps pour mener un travail d'analyse en profondeur avec nos membres. Ils ne nous en ont pas donné. Nous avons dit que nous ne donnerions pas un aval dans la précipitation. Nous avons été les seuls à défendre cette position. A l'AG, ils vont dire que Board est d'accord...
 2. Le Board veut mener un examen des statuts et de la composition des CA des organisations membres de l'EDF pour vérifier s'ils répondent aux statuts de l'EDF et à son Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) : les CA des membres doivent être composés à 51% de personnes handicapées ou de parents de personnes handicapées ne pouvant pas se représenter. En aparté, les collègues français et Anna Pelaez on dit qu'ils vont essayer d'y arriver et qu'ils diront qu'ils y sont parvenus.« on essaye d'y arriver. En séance, le point a été présenté par Rodolpho Catani : ils souhaitent arriver à une évaluation complète d'ici 2021. Cela pose plusieurs problèmes :
 - La question du moment de l'évaluation : elle sera effectuée à un moment « x », après 6 mois, si un membre du CA a démissionné, les 51% ne seront peut-être plus respectés...
 - Pour vérifier, nous devrions demander à nos membres s'ils sont handicapés. On touche des données sensibles et personnelles. Yannis et Rodolfo ont répondu « on le fera de manière souple et positive. L'EDF ne vérifiera pas elle-même. Ce sera aux conseil nationaux de déclarer qu'il répondent aux exigences statutaires ». GM leur a répondu « donc vous déplacez le problème sur les Conseils nationaux... ».

- A la pause-café, elle en a parlé avec les collègues Français qui disent que pour eux cela ne posera pas de problème :, ils vont dire qu'ils rencontrent les critères ».
- Le BDF ne peut pas suivre cette voie. Ce serait faire une fausse déclaration. Le BDF ne peut non plus demander aux personnes de son CA « avez-vous un handicap ? » Cela ne se fait pas ».
- VDE considère que le problème est peut-être mal posé. En droit belge, l'approche prônée par le Board de l'EDF pose quand-même un gros problème par rapport au respect de la vie privée.
- GM explique qu'elle a interrogé le juriste de l'Union des Mutualités socialistes. Pour lui, une association peut dire dans son objet social qu'elle est une organisation composée uniquement de PH...
- PG fait remarquer que même en disant que le conseil est composé à 50% de personnes handicapées, comment peut-on contrôler la véracité de cette déclaration ? On ne va pas demander de produire une attestation de reconnaissance de handicap...
- ThD attire l'attention sur le fait que ce n'est pas parce qu'on est une personne handicapées que l'on représente correctement les personnes handicapées...
- GM demande si le BDF va s'adapter aux exigences de l'EDF ou pas ? S'il nous ne le faisons pas, nous risquons d'être « mis hors de l'EDF ». Le travail de fond de l'EDF ne changera pas avec ou sans nous. D'autre part, l'information internationale, on peut l'avoir sans eux...
- PG fait remarquer que le risque est qu'en suivant cette voie, ils vont décimer leurs membres
- VvdE ajoute que l'important est que les personnes handicapées participent réellement à la prise de décision, ce n'est pas le nombre de personnes handicapées au CA qui est important
- GM regrette qu'en agissant comme cela, on reproduit, segment par segment, le replis sur soi. Elle demande : « que fait-on ? »
- Le CA décide d'attendre

7. EDF – Revue des membres : impact pour le BDF

- Le point a été abordé dans le point 6

8. Mécanisme de coordination (Joachim Lommelen et Gauthier Cocle – 14h)

- OME explique que suite à un problème d'agenda, la rencontre avec le mécanisme de coordination est reportée au CA du 14/05/2019

9. Conférence des Etats Parties UNCRPD – 11-13 juin - accord du Cabinet - Identification des représentants BDF

- PG rappelle que la conférence des Etats-parties est moins participative, plus protocolaire que les réunions à Genève, mais qu'il est important d'y être en termes de « lobbying »
- OME explique que le cabinet a donné son accord à la participation de deux personnes à cette conférence des Etats-Parties 2019. Elles seront intégrées à la délégation officielle de la Belgique. Il demande qui pourrait y participer
- ThD dit qu'il est toujours d'accord
- PG confirme qu'il est disponible
- VvdE explique qu'elle ne sera pas libre à ces dates

10. BDF – Appel à cotisation

- OME explique que l'appel à cotisation a été envoyé et que plusieurs organisations membres ont déjà effectué leur paiement

11. Suivi mémorandum BDF – rencontre avec les parlementaires : fixation date et courrier

- GM considère que l'idéal sera de rencontrer les parlementaires après les élections, en se basant sur la « liste des questions ».
- OME confirme que le secrétariat établira un projet de courrier en tenant compte des questions et des réactions reçues suite au mémorandum.

12. Rencontre UNIA-CSNPH du 27 mars 2019

- GM présente le point sur base du rapport fait par VDE :
 - Pour les 10 de la ratification UNCRPD par la Belgique, UNIA ne fera rien. VDE a expliqué ce que fera le BDF
 - VDE a mis en avant le plan handicap, le suivi des avis, l'accessibilité
 - UNIA propose que le CSNPH essaye de faire remonter un dossier d'inaccessibilité vers UNIA
 - VDE a expliqué le travail réalisé dans le cadre du Rapport alternatif et de la liste de questions
 - VDE a expliqué la situation concernant les conseils consultatifs
 - UNIA en tant qu'Institut droits de l'homme : les ministres Geens et Peters discutaient en intercabinet. Depuis la décision a été prise d'un Institut faisant ce que les structures existantes ne font pas. Le dossier semble se débloquent

- VDE a présenté la situation à la DG-Han et le mémorandum du CSNPH
- SNCB : le CSNPH considère que l'on avance correctement. Mais UNIA reçoit beaucoup de signalements par rapport auxquels la SNCB déroge aux dispositions du Revalor.
- UNIA va demander une émission « Panorama » sur toutes les situations problématiques concernant les PH
- VDE a expliqué la situation au niveau de B-Post qui est persuadé de faire le nécessaire en matière d'accessibilité
- UNIA attend un retour sur la capacité juridique
- Back-to-work : UNIA a expliqué disposer de beaucoup de signalements
- GC 4-3, VDE a expliqué que le CSNPH prépare une note
- UNIA : 4 thématiques :
 - Stratégie handicap
 - Article 19, UNIA va recueillir les bonnes pratiques
 - Droit de vote
 - Enseignement

13. Remplacements au sein secrétariat BDF-CSNPH

- GM explique que le secrétariat a été rejoint par une nouvelle collaboratrice
- KBH se présente
- OME précise que cela ne signifie cependant pas qu'elle travaillera à 100% pour le BDF. Il propose un tour de table de présentation

14. Traduction en langue des signes francophone

- OME explique la situation : sur base du cadre réglementaire de la COCOF, le SISB ne peut pas utiliser ses interprètes salariés pour satisfaire des demandes venant de « personnes morales ». Il faut donc orienter les demandes du BDF vers des interprètes indépendants et il y en a trop peu... Il pointe qu'il est pathétique que ce soit un refus reçu pour une réunion sur un instrument d'évaluation des besoins de soutien dans les situations de handicap...

15. Divers

- PSch explique qu'il a effectivement démissionné de ses mandats locaux, mais qu'il reste bien actif au niveau du BDF. Il a pris contact avec Doris Spoden pour préciser les choses